

Scapa AS127K

Ruban mousse acrylique (AFT)

DESCRIPTION

AS127K est ruban double-face en mousse acrylique enduite sur les deux faces par un adhésif acrylique sensible à la pression à forts tack et adhérence, et présenté sur un protecteur enlevable. Il est particulièrement adapté au collage des plastiques techniques. Le produit a une épaisseur de 1,14mm.

CARACTERISTIQUES

- Les domaines d'applications sont variés: produits blancs, automobiles, enseignes, etc....
- Fixation de plastiques techniques tels que PC, ABS, PMMA, PET, PA. Le collage de PE et PP requiert l'utilisation d'un primaire d'accrochage si les performances attendues sont élevées.

AVANTAGES

- Tenue en température: -40°C à +90°C en continu et jusqu'à +120°C en pointe (1h).
- Satisfait aux directives 2000/53/CE (ELV) et 2002/95/CE (Rohs) limitant l'usage de métaux lourds dans les produits destinés à l'automobile et à l'électronique.
- La structure mousse apporte une résistance aux vibrations et aux chocs.
- Convient pour un usage à l'intérieur et à l'extérieur (excellente résistance aux UV et au vieillissement).
- Résistance élevée sous charge statique et dynamique.
- Fort tack pour une prise immédiate, même sur surface rugueuse.
- Ruban viscoélastique : tolère la dilation/contraction de matériaux de nature différente sans perte d'adhérence.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Propriétés Techniques	Valeur Nominale	Unité	Méthode d'essai
Adhésion par pelage au verre à 90° (20 min)	45	N/25mm	ASTM D330: PSTC 101
Adhésion par pelage à l'acier à 90° (20 min)	45	N/25mm	ASTM D330: PSTC 101
Adhésion par pelage à l'ABS à 90° (20 min)	60	N/25mm	ASTM D330: PSTC 101
Adhésion par pelage au PC à 90° (20 min)	60	N/25mm	ASTM D330: PSTC 101
Adhésion par pelage au verre à 90° (24 h)	60	N/25mm	ASTM D330: PSTC 101
Adhésion par pelage à l'acier à 90° (24 h)	60	N/25mm	ASTM D330: PSTC 101
Adhésion par pelage à l'ABS à 90° (24 h)	85*	N/25mm	ASTM D330: PSTC 101
Adhésion par pelage au PC à 90° (24 h)	85*	N/25mm	ASTM D330: PSTC 101
Densité	800	Kg/m ³	Mass-Volume
Cisaillement dynamique de l'acier	350	N/(25mm)	ASTM D1002
Allongement	1000	%	ASTMD882
Pégosité de la balle roulante #14 (5,604 g)	50	mm	ASTM D3121 PSTC 6M
Pégosité de la balle roulante #24 (28,2 g)	150	mm	ASTM D3121 PSTC 6M
Cisaillement statique 12 KPa @ 93 °C	> 10.000	Min	ASTM D3654 PSTC 107M
Cisaillement statique 30 KPa @ 25 °C	> 10.000	Min	ASTM D3654 PSTC 107M
Résistance à la traction	20	N/25mm	ASTMD882

PRÉSENTATION STANDARD

- Couleurs: Blanc
- Axe / Mandrin: 76 mm, mandrin en plastique neutre.
- Conditionnement: Carton, en vrac avec couches intercalaires en silicone
- Intercalaire: Papier blanc portant la marque Scapa (PR)
- Longueur du rouleau: 33 mètres
- Largeur du rouleau: Sur demande de 6 mm jusqu'à un max. de 900 mm.

Note:

Un intercalaire rouge, polyéthylène (SPE) pour un détachement facile et aussi possible.

RECOMMANDATIONS

Les rouleaux doivent être stockés à plat dans leur emballage d'origine, à l'abri de la poussière, de la chaleur, de l'humidité, des rayons directs du soleil et de solvants. La température idéale est comprise entre 10°C et 30°C, avec une humidité de 30 à 70%. Nous recommandons d'utiliser le produit dans les 24 mois qui suivent sa fabrication.

Les surfaces à coller doivent être propres, sèches et libres de poussières, graisse, huiles et autres contaminants.

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.